

Tarifs 2026



	A compter du 1^{er} janvier 2026
Adhésion annuelle famille Mansonniene (carte de prêts non inclus)	60,00 €
Adhésion annuelle famille Mansonniene (prêts uniquement)	47,00 €
Adhésion annuelle famille autres communes (carte de prêts non inclus)	94,00 €
Adhésion annuelle des associations non Mansonniennes, des coopératives d'école, des EHPAD et des instituts à visée médicale et/ou éducative, non Mansonniens	140,00 €
Adhésion ponctuelle individuelle 2 heures	8,00 €
Carte de prêts (pour 11 emprunts)	25,00 €
Prêt de jeu à l'unité (pour 3 semaines)	6,00 €
Atelier créatif adhérent	8,00 €
Atelier créatif non adhérent	15,00 €
Anniversaire famille Mansonniene (tarif par participant)	15,00 €
Anniversaire famille autres communes (tarif par participant)	21,00 €
Pénalité de retard	1,00 €

L'adhésion annuelle et familiale est obligatoire pour emprunter des jeux, et venir jouer à tout moment de l'année. Elle est valable de date à date.

La carte de prêt de jeu vaut pour 11 emprunts et est renouvelable lorsque ceux-ci sont utilisés (au même tarif que la précédente).

L'adhésion ponctuelle permet de venir jouer sur place sans souscrire à l'adhésion annuelle. Elle est ouverte à tous, gratuite pour les adultes accompagnateurs.